

[Text]

Mrs. McDougall: It is \$120 million. And we have taken out, I believe, \$80 million already.

Mr. Mike Carter (Executive Vice-President, Canada Development Investment Corporation): In total, \$188 million in two years.

Mrs. McDougall: In total, \$188 million will be all the cash that has come out over two years.

Mrs. Collins: This \$143 million, that is what I am still not quite clear about, what happens to it. Was it a loan to Teleglobe from the federal government that stays on the books?

Mrs. McDougall: What happened was Teleglobe, in its original balance sheet as a Crown corporation, had no share capital. It had a balance sheet that consisted almost entirely of retained earnings. Now, in order for it to meet sort of accounting principles in the private sector, as well as to be regulated in terms of invested capital, then you have to assign a value to what is essentially the value of the company. There were numerous evaluations made of what range the company might be worth, and then within that the structure of sort of pro forma debt to pro forma equity was put together according to industry norms. You had to assign some data and assign some equity in order to give it the kind of balance sheet that would be acceptable to the public, and also give it a basis for regulation under the CRTC. So the \$143 million is—I do not know how to put this, except to say it is the assigned debt. It is not a loan that anybody owes to anybody, it is the assigned debt on the balance sheet. Correct me if I am wrong, Mike. How am I doing so far?

Mr. Carter: That is correct.

Mrs. Collins: The government did not give them \$143 million—

Mrs. McDougall: No, we did not give them \$143 million. We took the retained earnings and had the company evaluated as to what the company was worth, relative to what was on the books, and then we assigned the balance sheet between debt and equity according to industry norms.

The Chairman: Mrs. Collins, are you through your questions, because your time is now up?

Mrs. Collins: I will come back.

The Chairman: Mr. Tobin, or Mrs. Finestone. It is the second round of five minutes.

Mrs. Finestone: That \$143 million as the debt, are we paying interest as a government on that debt?

Mrs. McDougall: No.

Mrs. Finestone: It was an assigned debt. Okay.

Mr. Tobin: It came out of the magician's financial hat.

Madam Chairman, I am tempted to ask the Minister again, because I still have not heard, based on the government's criteria, what the rationale for selling Teleglobe is. I do not

[Translation]

Mme McDougall: Cent vingt millions de dollars. Il me semble que nous avons déjà retiré 80 millions de dollars.

M. Mike Carter (vice-président exécutif, Corporation de développement des investissements du Canada): En tout, ce sera 188 millions de dollars sur deux ans.

Mme McDougall: Sur deux ans, on aura ramassé, en tout, 188 millions de dollars.

Mme Collins: Ce que je ne comprends pas encore très bien, c'est ce qui va arriver à ces 143 millions de dollars. Est-ce un prêt consenti par le gouvernement fédéral à Téléglobe et qui va rester inscrit dans les livres?

Mme McDougall: Au départ, dans son premier bilan en tant que société de la Couronne, Téléglobe n'avait pas de capital-action. Le bilan faisait presque uniquement état de gains mis en réserve. Pour respecter les principes de comptabilité en vigueur dans le secteur privé et pour que le capital investi puisse être réglementé, il faut assigner une valeur à la société. Plusieurs évaluations de la valeur possible de la société ont été faites, et il a ensuite fallu, à l'intérieur de cette structure et conformément aux normes en vigueur dans l'industrie, établir la dette pro forma à l'avoir pro forma. Il faut donc établir une certaine dette et un certain avoir pour en arriver à un bilan qui soit acceptable par le public et pour que cela puisse être réglementé par le CRTC. Les 143 millions de dollars... je ne sais comment vous expliquer cela sauf en vous disant que c'est là la dette cédée. Ce n'est pas de l'argent que quelqu'un doit à quelqu'un d'autre, c'est une dette cédée, qui figure sur le bilan. Mike me corrigera si j'ai tort. Qu'est-ce que cela donne jusqu'ici?

M. Carter: C'est bien.

Mme Collins: Le gouvernement ne leur a pas donné 143 millions de dollars...

Mme McDougall: Non, nous ne leur avons pas donné 143 millions de dollars. Nous avons pris les gains mis en réserve et nous avons fait évaluer la société par rapport à ce qui figurait dans les livres, puis nous avons établi les dettes et l'avoir de la société conformément aux normes en vigueur dans l'industrie.

La présidente: Madame Collins, en avez-vous terminé avec vos questions? Le temps qui vous était alloué est écoulé.

Mme Collins: Je reviendrai au prochain tour.

La présidente: Monsieur Tobin, ou madame Finestone. Nous allons maintenant entamer le deuxième tour, et chacun disposera de cinq minutes.

Mme Finestone: Pour ce qui est de cette dette de 143 millions de dollars, le gouvernement paie-t-il des intérêts là-dessus?

Mme McDougall: Non.

Mme Finestone: C'est une dette cédée. Très bien.

M. Tobin: Cela est sorti du chapeau du magicien des Finances.

Madame la présidente, je suis tenté de poser une nouvelle fois une question à la ministre, car on ne m'a toujours pas expliqué pourquoi le gouvernement a voulu vendre Téléglobe,